



Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 3 juin 2020

22 - 2020

L'an deux mille vingt, et le 3 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Peuple, Place de la Mairie, pour répondre aux obligations de protection sanitaire, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, BOURLEZ Marie-Espérance, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guyline, JOURDAN Jean-Pierre, MAURY Jean-François, NICOLAS Gérard, REBUFFAT-BOUCHERY Dominique, SAEZ José, SANCHEZ Séverine, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,
Absent : RASSIER Jean-Marie.

Objet : Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite au renouvellement du conseil municipal il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat dans les conditions prévues par l'article L22 du code des marchés publics.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires et de quatre membres suppléants élus en son sein par le conseil municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Il demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL

Où l'exposé de son Maire, procède à l'élection des membres titulaires et suppléants de la CAO,

Pour les titulaires : les listes de candidats suivantes ont été présentées par des conseillers municipaux :

Liste A : M. Gérard NICOLAS

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 18

Bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 18

Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir : 3.6

Ont obtenu :

Désignation des listes	Nombre de voix obtenu	Nombre de sièges attribués au quotient	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
Liste A	18	5		

République Française
Département de l'Hérault
Arrondissement de Béziers

Envoyé en préfecture le 05/06/2020

Reçu en préfecture le 05/06/2020

Affiché le 05/06/2020

ID : 034-213402373-20200603-22_2020-BF



Ont été proclamés membres titulaires de la CAO :

Liste A :

M. Gérard NICOLAS

M. André ARMENGOL

Mme Dominique REBUFFAT-BOUCHERY

Pour les suppléants : les listes de candidats suivantes ont été présentées par des conseillers municipaux :

Liste A : M. Alain GINIEIS

Le dépouillement du vote, qui s'est déroulé au scrutin secret, a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 18

Bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 18

Quotient électoral : nombre de suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir : 3.6

Ont obtenu :

Désignation des listes	Nombre de voix obtenu	Nombre de sièges attribués au quotient	Reste	Nombre de sièges attribués au plus fort reste
Liste A	18	5	/	/

Ont été proclamés membres suppléants de la CAO :

Liste A :

M. Alain GINIEIS

Mme Marie-Espérance BOURLEZ

Mme Séverine SANCHEZ

Mme Nathalie SCHMITT

Observations et réclamations : NEANT

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

